

## Des groupes de défense des droits prôviennent : la loi anti-boycott dâ??IsraË«l, un coup trÃ`s dur pour les Palestiniens

### Description

Par Ali Abunimah, mardi 16 avril 2015

#### [Demonstration against the Wall in Al Ma'sara, 30.07.2010](#)

La loi d'endue par la Cour SuprÃame dâ??IsraË«l ouvre Ã de graves sanctions contre ceux qui appellent au boycott en soutien aux droits des Palestiniens. (Anne Paq / ActiveStills)

Mardi, la Cour suprÃame dâ??IsraË«l a confirmÃ© une loi de 2011 qui impose des sanctions sÃvÃres Ã ceux qui plaident pour le boycott dâ??IsraË«l ou de ses colonies de Cisjordanie et du Golan.

La dite Â«Loi pour la prÃvention des nuisances Ã lâ??Ãtat dâ??IsraË«l par le boycott Â» permet Ã des personnes morales de poursuivre et dâ??obtenir des dommages et intÃrÃts dâ??individus ou dâ??organisations qui appellent au boycott Ãconomique, culturel ou universitaire. Elle permet aussi au ministre des finances dâ??infliger des pÃnalitÃs financiÃres Ã toute organisation qui participe Ã de tels appels, si elle reÃoit des fonds dâ??Ãtat.

La cour nâ??a ÃcartÃ© quâ??une disposition mineure de la loi qui aurait donnÃ© la possibilitÃ© Ã tout le monde dâ??ester en justice pour tous dommages liÃs au boycott sans avoir Ã apporter la preuve de ces dommages.

Sawsan Zaher, un avocat dâ??Adalah â?? le centre juridique pour les droits de la minoritÃ© arabe, a dit que la loi Â« nuit aux Palestiniens plus quâ??Ã dâ??autres parce quâ??ils sont en premiÃre ligne dans la lutte contre lâ??occupation et la violation des droits humains de leur peuple sous occupation en Cisjordanie et Ã Gaza Â».

Dans un communiquÃ© de presse dâ??Adalah, Zaher a ajoutÃ© que les Palestiniens de JÃrusalem Est occupÃ©e seraient durement frappÃ©s aussi, parce que la loi les priverait dâ??avoir recours au boycott qui est le principal moyen civil de protestation visant Ã mettre fin Ã lâ??occupation Â».

### Raciste et anti-dÃ©mocratique

Adalah est lâ??une des huit organisations de la sociÃtÃ© civile Ã avoir pÃtitionnÃ© contre la loi, avec lâ??Association pour les droits civils en IsraË«l, le ComitÃ© public contre la torture en IsraË«l, Ha Moked â?? le Centre de dÃ©fense de lâ??individu et Yesh Din.

Trois de ces pÃtitionnaires sont des organisations qui ont ÃtÃ© actives dans la promotion du boycott Ãconomique, comme moyen de pression pour mettre fin Ã lâ??occupation : la Coalition des femmes pour la paix, le Haut ComitÃ© de suivi pour les citoyens arabes en IsraË«l et le Centre de JÃrusalem pour lâ??aide juridique et la dÃ©fense des droits humains.

---

« La loi anti-boycott fait partie de toute une législation raciste et anti-démocratique qui vise à faire taire l'opposition et à tailler dans les droits de la minorité palestinienne » a dit la Coalition des femmes pour la paix, dans une déclaration condamnant la décision de la cour.

Elle a affirmé que « le boycott est un outil non violent légitime et reconnu dans le monde entier dans les luttes pour le changement social et politique ». En le mettant hors la loi, la cour a « failli à la protection du droit des citoyens à exprimer des critiques des politiques gouvernementales ».

« On ne nous dissuadera pas de faire connaître et de verser au débat public les intérêts économiques qui sous-tendent l'occupation » a dit la Coalition des femmes pour la paix. « Nous continuerons à résister à l'occupation en ayant recours à tous moyens licites et non violents ».

La Coalition des femmes pour la paix a lancé Who Profits, une action de recherche et de publication de l'information sur les entreprises et autres intérêts qui tirent profit de l'occupation.

Avec cette contestation, les pétitionnaires ont pointé le caractère discriminatoire de la loi qui ne cible que le boycott pratiqué en soutien aux droits des Palestiniens.

Les Israéliens ont pratiqué avec succès le boycott pour un tas de causes, par exemple pour combattre la hausse du prix du fromage blanc.

## Le pire est à venir

La Coalition des femmes pour la paix a prévenu que cette décision annonce le pire.

« En l'absence de contrôle juridique de la persécution politique en Israël, les commentaires choquants du (premier ministre Benjamin) Netanyahu, le jour des élections, avec leur charge de racisme et d'intolérance à la critique, seront sans aucun doute gravés dans le marbre de la loi dans la prochaine session de la Knesset (le parlement) » a déclaré le groupe.

La Cour suprême a de fait donné le feu vert à une législation antidémocratique telle la loi sur la nationalité qui cherche à ancrer la judéité d'Israël dans la loi ou à une loi instituant la peine de mort pour des Palestiniens accusés de terrorisme ou encore à l'interdiction des organisations de gauche de recevoir des dons.

De telles lois sont « déjà en négociation » dans le processus de formation d'une coalition gouvernementale, suite aux élections du mois dernier en Israël.

La Coalition des femmes pour la paix presse la communauté internationale de condamner cette attaque contre « la liberté d'expression », d'affirmer que l'interdiction du boycott est « antidémocratique » et de condamner « l'impunité d'Israël qui se fait passer pour une démocratie, malgré son irrespect évident des droits civils et humains fondamentaux ».

Traduction : SF pour l'Agence Media Palestine

Source: [Electronic Intifada](#)

**date créée**  
2015/04/19